

Conditions Générales de vente de la S.A. « Groupe Léon Vanlancker 1893 » pour les réservations de Groupes

- 1) Les présentes conditions générales s'appliquent en ce qui concerne les réservations de 20 couverts au moins, (ci après appelés « Groupe »), sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et/ou des services proposés à la vente par S.A. « Groupe Léon Vanlancker 1893 » ("**CHEZ LEON**") sur son site Internet www.chezleon.be (le "Site") ou par tout autre moyen. Le fait pour une personne physique ou morale de réserver des places au restaurant à l'enseigne « Chez Léon », sis à 1000 Bruxelles, rue des Bouchers n°18 (« le restaurant »), sur le Site ou autrement emporte pleine et entière acceptation des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achats ou autres du client.
- 2) Toute réservation de repas au restaurant de la rue des bouchers n°18 n'est valable qu'après réception par le restaurant "**CHEZ LEON**" de la feuille de réservation dûment détaillée et signée, celle-ci étant envoyée soit par télécopie au n° 00.32.(0)2.514.02.31, soit par courrier, soit par e-mail (welcome@leon1893.com) .
- 3) Aucune réservation ne sera valable si elle n'a pas été acceptée ou confirmée avec le n° de réservation par fax, courrier ou e-mail par le restaurant "**CHEZ LEON**". La preuve de cette confirmation résultera d'une réponse par le restaurant au n° de fax ou d'e-mail transmis par le client.
- 4) Toute demande de Groupe de plus de 50 personnes ne sera confirmée par le restaurant qu'après réception d'un 1^{er} acompte de 30% versé à la date de la réservation et d'un 2^{ème} acompte de 30% versé 30 jours avant la date de la prestation. Dans l'éventualité où la réservation pour un tel Groupe aurait été faite moins de 30 jours avant la prestation du restaurant, un seul acompte de 60 % sera immédiatement dû.
En cas d'annulation, les acomptes reçus, assimilés à des arrhes, ne sont pas remboursés et resteront acquis en tant que dédommagement au restaurant.
- 5) Les prix des menus proposés pour les Groupes sont valables pour un Groupe de 20 personnes minimum.
- 6) Sauf contrat spécifique et/ou confirmation ferme par le restaurant d'une réservation, tous les prix du tarif restent sujets à fluctuation en fonction du prix du marché des matières premières et ne sont donnés qu'à titre informatif.
- 7) Les boissons commandées pendant les repas, en supplément de ce qui est inscrit dans la feuille de réservation, sont facturées aux prix à la carte, y compris les mêmes boissons consommées en sus que celles commandées dans un forfait boissons.
- 8) Les menus à choix multiple doivent comporter au minimum une entrée, un plat principal et un dessert pour l'entièreté du Groupe.
- 9) Le restaurant "**CHEZ LEON**" garantit la réservation des tables 1/4 d'heure après l'heure figurant sur la feuille de confirmation. En cas d'arrivée dépassant ce délai, les tables seront accessibles à d'autres clients et le Groupe sera placé selon les possibilités du moment avec l'éventualité de se voir scinder en plusieurs parties.
- 10) Les conditions spéciales offertes dans le cadre des menus Groupes et/ou Agences de voyages ne sont pas cumulables avec d'autres promotions ponctuelles en vigueur "**CHEZ LEON**".
- 11) En cas d'absence de confirmation de la réservation de la part du client ou à défaut d'une modification convenue par les deux parties de la réservation initiale, les données figurant sur la feuille de confirmation envoyée par le restaurant "**CHEZ LEON**" seront considérées comme acceptées par le client.

- 12) Le menu servi aux membres du Groupe sera celui se trouvant sur la feuille de confirmation. Les menus « à choix unique » seront servis comme réservés à l'ensemble du Groupe. Toute variation de choix de plats pour un menu préétabli, pour peu qu'elle concerne plus de 10% du nombre des participants, sera facturée au prix des mets vendus à la carte.
- 13) Un changement dans une réservation (date, heure, nombre de personnes, nombre de repas etc.) doit toujours être communiqué au restaurant dans le plus bref délai et être accepté par le restaurant. Le changement, l'annulation partielle et/ou totale d'une réservation, sans frais de réservation, ne peut s'effectuer que soit par téléfax au n° 0032.(0)2.514.02.31, soit par courrier, soit par e-mail (welcome@leon1893.com) au moins 48 heures avant l'arrivée contractuelle du Groupe. En cas d'annulation partielle ou d'annulation totale au cours de ce délai de 48 heures, le client sera, de plein droit et sans mise en demeure, immédiatement redevable de frais d'annulation équivalents à 50% du montant total des menus commandés (T.V.A. incluse) non servis. Il en sera de même pour une réservation confirmée pour plus de 8 couverts à la carte, c'est-à-dire sans menu déterminé à l'avance et, dans ce dernier cas, avec un minimum forfaitaire de 25.00,-€ (T.V.A. incluse) par couvert non servi.
- 14) Le restaurant "**CHEZ LEON**" accepte une différence entre le nombre prévu sur la feuille de confirmation et le nombre effectif de participants au repas réservé, et ce à concurrence de 4 personnes maximum.
- 15) Sauf indication sur le bon de réservation (« Voucher ») à présenter ou acceptation écrite sur l'addition, les factures du restaurant "**CHEZ LEON**" sont payables au grand comptant, avant l'arrivée du Groupe ou au plus tard le jour de son arrivée. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance ou le retour impayé d'un chèque ou de tout autre titre remis en paiement autorise le restaurant "**CHEZ LEON**" à exiger le paiement intégral et immédiat de toute somme dont le client lui serait redevable à quelque titre que ce soit. Tout retard de paiement pour quelque raison que ce soit, entraînera de plein droit et sans mise en demeure une majoration de 15 % du montant des sommes initialement dues avec un minimum de 12.50,-€ (T.V.A. incluse). Les sommes dues, augmentées de la majoration, porteront de plein droit, à dater de leur échéance, un intérêt équivalent à l'intérêt légal sans qu'il soit besoin d'autre mise en demeure. Tout paiement par virement bancaire doit être effectué "FRAIS A CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE". En outre, en cas de défaut de paiement d'une quelconque facture à l'échéance, le restaurant "**CHEZ LEON**" sera fondé à ne pas exécuter les réservations en cours ou à venir du client.
- 16) Le client s'engage à respecter le règlement intérieur du restaurant ainsi que les dispositions légales ou réglementaires applicables en matière d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène.
- 17) Le dépôt de tout objet ou matériel dans le restaurant s'effectue aux risques exclusifs de la clientèle. Le restaurant "**CHEZ LEON**" ne peut être tenu responsable d'un dommage quelconque éventuel d'objets ayant été laissés sur place (vol, perte, endommagement).
- 18) La responsabilité du Restaurant "**CHEZ LEON**" est limitée au coût des repas commandés.
- 19) Le Restaurant "**CHEZ LEON**" ne sera pas considéré comme ayant failli à son engagement de respecter une réservation confirmée en cas de force majeure, c'est-à-dire lors de tout événement indépendant de sa volonté, et notamment, sans que cette énumération soit limitative, en cas de grève générale sectorielle, incendie, terrorisme. Dans cette éventualité les acomptes seront restitués.
- 20) Pour tout litige, seul le Tribunal de Commerce de Bruxelles, statuant en langue française, est compétent.